

Retraite : les Français veulent une réforme d'ampleur

- CAC 40 +0,32%
CAC 40
+0,32%
5 102,13
- Dow jones -0,43%
- PEA-PME 150 +1,45%
- NASDAQ -1,04%
- EURO STOXX 50 +0,32%
- Dax +0,44%
- INVESTIR PEA Palatine +0,19%
- FTSE 100 -0,29%
- INVESTIR 10 GV +1,12%
- Nikkei 225 +2,56%

Home Dossiers Retraite : les Français veulent une réforme d'ampleur
investir.fr | Le 02/11/18 à 15:01

Sommaire

Après un quart de siècle d'ajustements, le gouvernement prépare une véritable refonte du système.

Retraite : les Français veulent une réforme d'ampleur | Crédits photo : Shutterstock
Fin prêts. Les Français sont disposés à laisser le gouvernement s'attaquer à la réforme des retraites. Cela n'étonnera personne car, depuis vingt-cinq ans, les réformes ont été nombreuses. Celle de 1993, menée à la hussarde par Edouard Balladur, alors Premier ministre de cohabitation, laissera un goût





amer aux plus anciens salariés. Ce fut la première après de longues années de laisser-aller, de lâcheté, diront certains.

Le mal avait été annoncé de longue date, mais c'est le livre blanc rédigé par Michel Rocard en 1991 qui a joué le rôle de détonateur. Cette réforme a été rude. La durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein a été augmentée, passant de 37,5 à 40 années. Elle a introduit une diminution des pensions de 10 % par année de cotisation manquante. Enfin, le calcul du montant de la pension se faisait sur les salaires des vingt-cinq meilleures années au lieu de dix, ce qui était évidemment moins favorable aux futurs retraités. « Courageusement », le champ de la réforme était cantonné aux salariés du régime général. Les fonctionnaires et les salariés des régimes spéciaux y échappaient.

inRead invented by Teads

Grèves dures

Le Premier ministre Alain Juppé tenta de l'étendre à la fonction publique en 1995 avec le succès que l'on connaît après trois semaines de conflits sociaux. C'est François Fillon, alors ministre des Affaires sociales du président Chirac, qui s'y attaqua en 2003, avec réussite cette fois-ci. Il est vrai que Lionel Jospin, comme Premier ministre, a eu l'intelligence politique de créer le Conseil d'orientation des retraites (COR) en 2000. Cette instance, regroupant syndicats et patronat, se réunit régulièrement pour dresser, sans tabou, l'état des régimes de retraite.

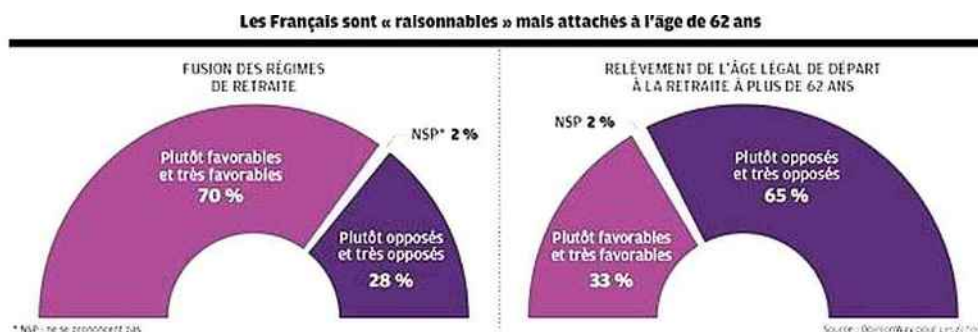
En finir avec les vieilles recettes

Le texte Fillon prévoit alors une durée de cotisation de 40 ans pour tous, portée à 41 ans en 2012. Les employés des régimes spéciaux devront attendre la présidence Sarkozy, en 2007, pour être mis à contribution. En 2010, une nouvelle réforme Sarkozy repousse de deux années l'âge légal pour tous. François Hollande, défenseur de la retraite à 60 ans, changera, lui aussi, les règles dans le même sens (43 ans de cotisations en 2035).

Pendant ce quart de siècle, les gouvernements ont appliqué les mêmes recettes : plus de cotisations et un allongement de la période d'activité. Ils ont toutefois développé une multitude de produits d'épargne. Le Pacte de Bruno Le Maire y contribue à son tour.

inRead invented by Teads

Les Français sont prêts pour une vraie réforme. Et pour cause. Selon un sondage réalisé par OpinionWay pour Les Echos, 84 % d'entre eux sont inquiets pour l'avenir du système des retraites. Ils souhaitent logiquement qu'il soit financièrement consolidé, quitte à consentir à de nouveaux efforts. La réforme sera, cette fois, systémique, ce qui semble leur convenir. La fusion de l'ensemble des régimes est plébiscitée, mais l'âge légal de 62 ans est un seuil psychologique, même si 33 % de sondés sont favorables à un report, majoritairement vers 65 ans, l'âge qui prévalait avant l'abaissement à 60 ans, décidé en 1981 par le président François Mitterrand.



Retraite : les Français veulent une réforme d'ampleur

L'avis de l'expert : La nécessité de réduire les inégalités

La réforme voulue par le gouvernement est tout à fait louable et nécessaire. Car, aujourd'hui, le système de retraite français est très inégalitaire.

Premier constat : selon le salaire que vous percevez, le montant des cotisations retraite diffère. Il ne s'agit pas d'un forfait, les cotisations sont proportionnelles, et la proportion varie en fonction du niveau des revenus. Par ailleurs, le niveau des cotisations est très différent selon votre statut professionnel, selon que vous êtes salarié du privé ou du public, artisan ou commerçant, professionnel libéral, ou fonctionnaire [il existe la fonction publique d'Etat, la territoriale, l'intercommunale ou encore hospitalière et autant de statuts différents]. En clair, aujourd'hui, on ne cotise pas tous la même chose en termes de volume, et ces proportions peuvent varier très significativement en fonction du revenu net.

D'autre part, ces cotisations ne génèrent pas les mêmes droits à la pension de retraite, notamment en termes de rentabilité. C'est le fameux : « un euro cotisé », qui, dans le système actuel, n'ouvre pas les mêmes droits pour tous. Il faut donc harmoniser le montant cotisé en fonction du revenu et que chaque euro ouvre aux mêmes droits. C'est ce que semble annoncer la réforme en cours. Sur le papier en tout cas, elle veut faire en sorte que tout le monde cotise la même chose, soit, a priori, un taux forfaitaire de 28 %, avec une exception pour les TNS (travailleurs non salariés), qui pourraient moins cotiser car ils sont les seuls à le faire. Par définition, étant leur propre employeur, ils règlent autant les cotisations patronales que salariales.

Il faut toutefois rester attentif car Jean-Paul Delevoye [le haut-commissaire à la réforme des retraites nommé par le gouvernement] n'a présenté jusqu'à présent que les grandes lignes, qui peuvent être encore modifiées. Le projet de loi a d'ailleurs été repoussé après les élections européennes de mai 2019. Pour l'instant, il ne s'agit encore que d'un « ?concept? »... Nous ignorons comment cette réforme va se traduire dans les faits, comment seront déterminés les points cotisés et à quels droits ils vont ouvrir...

Valérie Batigne, Présidente-fondatrice de Sapiendo Retraite

Dossier réalisé par Sandra Mathorel et Philippe Wenger

Mots clés

Sommaire

Ce qui fait le buzz !

- 02/11



DOSSIER: Retraite : les Français veulent une réforme d'ampleur

- 02/11

Paris Clôture: Avec Apple qui s'en prend plein la poire, la Bourse de Paris a encore de la chance de finir en légère hausse

- 01/11

Succession : très chers frais bancaires

- 02/11

Politique: Les USA autorisent huit pays à acheter du pétrole iranien

- 02/11

CREDIT AGRICOLE: Les banques françaises passent avec brio les stress tests européens

- 26/10

Une rentrée compliquée pour le livret A et l'assurance-vie

- 02/11

Economie: Stress tests-Barclays, Lloyds et Banco BPM en queue de peloton

- 02/11

ABEO: Une acquisition qui paraît très judicieuse chez Abeo

- 02/11

Economie: Trump prédit que Washington signera un accord avec la Chine

- 28/08

Au service des actionnaires: Prochains dividendes

Le financement des retraites de nouveau au coeur des débats

